

A Chavin, le 22 mai 2023,

Madame, Monsieur,

Notre communauté de communes Vallée de la Creuse et notre commune ont mis en place une **OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour permettre aux propriétaires de bénéficier de subventions, afin de réaliser des travaux dans leur logement :

- d'économie d'énergie
- de rénovation de logements très inconfortables

Ces travaux concernent :

- les résidences principales, pour les propriétaires occupants
- les logements en location, ou en projet de location, pour les propriétaires bailleurs (en tant que résidence principale pour le/la locataire)

Si vous envisagez de tels travaux, je vous invite à prendre contact **avant le début du chantier**, avec l'association **SOLIHA Indre** qui a été missionnée par la communauté de communes pour vous conseiller dans vos travaux, et vous accompagner dans vos démarches administratives du début à la fin.

Leur intervention est **gratuite** pour vous car elle est prise en charge par la collectivité.

Vous pouvez les joindre au : **02 54 07 01 08** ou vous rendre à leurs permanences, dont vous trouverez le calendrier 2023 au dos de ce courrier.

En espérant que ce dispositif permette de répondre à vos besoins, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations,

Le Maire



Jean-Paul GRELET

VOUS SOUHAITEZ :

- Entreprendre des travaux d'économie d'énergie dans le logement que vous occupez ou que vous louez,
- Acheter un logement qui nécessite des travaux,
- Investir dans un logement locatif.

Votre commune et la communauté de communes Vallée de la Creuse vous permettent de bénéficier de :

- Conseils techniques gratuits et neutres à domicile,
- Assistance administrative pour obtenir des aides financières*.

* sous conditions

Je fais des travaux dans mon logement
avec ma commune et la communauté de communes

Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement administratif

02 54 07 01 08

LA VALLÉE DE LA CREUSE
Communauté de Communes

APPELEZ LE 02 54 07 01 08
ou rendez-vous dans l'une des permanences

ARGENTON SUR CREUSE
le 2ème mardi du mois de 10h à 12h
Hôtel des services sociaux 67 rue A. Descottes

EGUZON CHANTÔME et SAINT-GAULTIER
en alternance le 4ème vendredi du mois de 10h à 12h
Eguzon Chantôme : à l'hôtel de ville
Saint-Gaultier : à la salle municipale 31-33 rue Grande

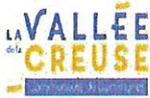
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - Dispositif valable jusqu'en 2024

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agence
n°1 du
Public



LA VALLÉE DE LA CREUSE



CALENDRIER PERMANENCES 2023

OPAH - SOLIHA Indre



	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Argenton sur Creuse Hôtel des Services Sociaux - 67, rue A. Descottes 10h-12h	Mardi 10 Janvier	Mardi 14 Février	Mardi 14 Mars	Mardi 11 Avril	Mardi 9 Mai	Mardi 13 Juin
Eguzon-Chantôme Hôtel de ville 10h-12h	Vendredi 27 Janvier	Pas de permanence	Vendredi 24 Mars	Pas de permanence	Vendredi 26 Mai	Pas de permanence
Saint Gaultier 31-33 rue Grande (derrière l'office du tourisme) 10h-12h	Pas de permanence	Vendredi 24 Février	Pas de permanence	Vendredi 28 Avril	Pas de permanence	Vendredi 23 Juin
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Argenton sur Creuse Hôtel des Services Sociaux - 67, rue A. Descottes 10h-12h	Mardi 11 Juillet	Pas de permanences	Mardi 12 Septembre	Mardi 10 Octobre	Mardi 14 Novembre	Mardi 12 Décembre
Eguzon-Chantôme Hôtel de ville 10h-12h	Vendredi 28 Juillet	Pas de permanence	Pas de permanence	Vendredi 27 Octobre	Pas de permanence	Pas de permanence
Saint Gaultier 31-33 rue Grande (derrière l'office du tourisme) 10h-12h	Pas de permanence	Pas de permanence	Vendredi 22 Septembre	Pas de permanence	Vendredi 24 Novembre	Pas de permanence

SOLIHA Indre - 552, rue Georges Clemenceau - 36 130 DEOLS - 02 54 07 01 08 - contact.indre@soliha.fr